



REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE SEMUSSAC

**CONVOCATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL  
POUR L'ELECTION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS APPELES A ELIRE LES  
SENATEURS DANS LE DEPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME  
LE DIMANCHE 27 SEPTEMBRE 2026**

**Vendredi 5 juin 2026 à 19h  
Salle du Conseil Municipal, en Mairie.**

En application du décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, et de l'arrêté préfectoral DCC-BRGE en date du 18 mai 2026 fixant le mode de scrutin ainsi que le nombre de délégués et suppléants, l'ordre du jour est le suivant :

- Désignation des délégués et suppléants appelés à procéder à l'élection des sénateurs le dimanche 27 septembre 2026.

A Semussac, le 1<sup>er</sup> juin 2026

Le Maire  
Ghislaine GUILLEN

Affiché le 1<sup>er</sup> juin 2026

